

Impression

[Retour](#)

Pour imprimer l'image, cliquer [ICI](#).

demande de feuillet le 12/12/13

X 2

<p>Nom : Gilles</p> <p>Prénoms : Basal, Pador Surnom :</p>		<p>Numéro matricule du recrutement : 1261</p> <p>Classe de mobilisation :</p>																				
<p style="text-align: center;">ÉTAT CIVIL</p> <p>Né le 1 Septembre 1871 à Boulbon, canton de Carascon, département de 3^e du Rh., résidant à Boulbon, canton de Carascon, département de 3^e du Rh.</p> <p>Profession de Cultivateur</p> <p>Fils de Rayne et de Yvonne Antonine Bichet, domiciliés à Boulbon, canton de Carascon, département de 3^e du Rh.</p>		<p style="text-align: center;">SIGNALEMENT</p> <p>Cheveux bruns, sourcil bruns yeux bruns, front brun nez droit, bouche normale menton droit, visage ovale Taille : 1 m. 67 cent. Taille reculée : 1 m. cent.</p> <p>MARQUES PARTICULIÈRES :</p>																				
<p>N° h de tirage dans le canton de Carascon</p>		<p>Degré d'instruction : générale (1). militaire (2).</p>																				
<p style="text-align: center;">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS (Indiquer la nature des épaves, sursis, etc.)</p> <p>Bon</p> <p>Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal. (1^{re} portion).</p>		<p>Inclusion des corps auxquels le jeune homme a été affecté (3).</p> <p>Dans l'armée active : 9^e Hussards</p> <p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : 1^{er} Regt Hussards 1891</p> <p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : 1^{er} Regt Hussards 1891</p>																				
<p style="text-align: center;">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (Compagnies, bataillons, sections d'élite, détachements, etc.)</p> <p>Dans l'armée active.</p> <p>Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} sept 1891</p>		<p style="text-align: center;">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR suite de changements de domicile ou de résidence.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Date.</th> <th>Commune.</th> <th>Nature des résidences.</th> <th>Année de naissance ou de décès.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Date.	Commune.	Nature des résidences.	Année de naissance ou de décès.																
Date.	Commune.	Nature des résidences.	Année de naissance ou de décès.																			
<p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.</p> <p>115</p> <p>A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 1^{er} rég^t de Hussards de 10 avril au 7 mai 1891.</p> <p>A accompli une 2^e période d'exercices dans le 1^{er} rég^t de Hussards de 18 août au 14 sept 1891.</p> <p>Passé dans l'armée territoriale le</p>		<p>Numéro au service spécial du recrutement</p>																				
<p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.</p> <p>117</p> <p>A accompli une période d'exercices dans le Dispense 60/6 du 1^{er} sept 1891 au 1^{er} sept 1891.</p> <p>Passé dans la réserve de l'armée territoriale le</p> <p>Libéré du service militaire le 30 sept 1891 par arrêté n° 2224913 du 1^{er} sept 1891 R. d. C. à dit jour</p>		<p style="text-align: center;">ÉPOQUE à laquelle l'homme s'est placé dans</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de la libération de service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} sept 1891</td> <td>1^{er} sept 1891</td> <td>1^{er} sept 1891</td> <td>1^{er} sept 1891</td> <td>1^{er} sept 1891</td> </tr> </tbody> </table>	la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération de service militaire.	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891										
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération de service militaire.																		
1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891	1^{er} sept 1891																		
<p>(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1892.</p> <p>(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé un exercice.</p> <p>(3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service militaire.</p>		<p style="text-align: right;">Source. — Régistre militaire.</p>																				